

## Une relaxe normale !...

### Mise au point indispensable pour comprendre...

**Procès du chasseur qui a dû abattre l'ourse Cannelle, guerre pyrénéenne autour des importations d'ours slovène, la presse en général parle du « *programme de réintroduction de l'ours brun dans les Pyrénées, lancé au début des années 1980 pour empêcher la disparition de l'espèce* ».**

La coordination pyrénéenne ADDIP tient à faire à la mise au point suivante, scientifiquement indiscutable: comme l'indique la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), l'espèce « ours brun » (*ursus arctos*) n'est absolument pas une espèce menacée. Elle est classée « LR/lc », ce qui dans le code UICN signifie « *Lower Risk/List concern* », c'est à dire, selon la définition de cet organisme officiellement reconnu (nous traduisons) : « *Espèce ni dans une situation critique, ni en danger, ni vulnérable, qui ne dépend pas de programmes de conservation ou n'est pas menacée à court terme* »

(voir : [http://www.iucnredlist.org/info/categories\\_criteria1994#categories](http://www.iucnredlist.org/info/categories_criteria1994#categories) )

Il est donc tout à fait infondé de présenter la situation pyrénéenne comme concernant une espèce dont il faudrait « *empêcher la disparition* ». Une étude génétique basée sur l'ADN mitochondrial vient d'ailleurs de confirmer qu'en Europe, depuis 12.000 ans, les échanges génétiques entre diverses populations d'ours n'ont cessé que depuis une époque trop récente pour entraîner l'apparition d'espèces différentes ( *Surprising migration and population size dynamics in ancient Iberian brown bears – Ursus arctos*, Cristina Valdiosera et alii. Janvier 2008).

La coordination pyrénéenne ADDIP est opposée, non à l'ours, qui n'a nul besoin de nous pour se bien porter dans le monde, notamment en Europe où il est chassé dans plusieurs pays, mais à ces importations : nous refusons l'ensauvagement du massif et militons pour une biodiversité à visage humain. Pour nous et pour les touristes qui nous rendent visite, il y a un autre avenir que la reconstitution artificielle d'un monde sauvage, dont nous serions les réserves d'Indiens.

Mais quelles que soient les opinions de chacun, ni le débat, ni qui que ce soit, ne gagnent à présenter de façon erronée la réalité en question. Tous les commentaires sur le verdict du chasseur qui a dû abattre Cannelle parlent, peut-être avec raison, de « *la dernière ourse pyrénéenne* ». (1)

On ne peut donc même pas dire que les importations d'ours vont sauver cette petite population excentrée, elle n'existe plus ! Transformer les Pyrénées en réserve d'ours slovènes, alors que ces derniers, même sans nous, se portent très bien chez eux, n'est strictement d'aucune utilité pour la biodiversité : l'espèce en question « *ne dépend pas de programmes de conservation ou n'est pas menacée à court terme* ».

Philippe Lacube  
Président de l'ADDIP

(1) Personne ne connaît le nombre, le sexe et l'origine exacte des ours dans les Pyrénées. Il existe, dans ce domaine, une très grande confusion selon les sources depuis le début des comptages et évaluations.